

# Invitation au Symposium consultant·e·s petite enfance le 7 novembre 2025 à Olten

---

Chers membres (collaborateurs) de l'Association suisse de conseil aux mères et aux pères,

Nous sommes très heureux de vous inviter au **Symposium des consultant·e·s petite enfance** (anciennement RG/KG – Conférence régionale et cantonale).

Vous pouvez vous attendre à des présentations pratiques sous le titre :

## Fort dans la conversation – sûr dans le système

-  **Date**                    Vendredi 7 novembre 2025 de 8 h 30 à 16 h 15
-  **Lieu**                        Aula KSB, Centre de formation professionnelle, Aarauerstrasse 30, 4601 Olten
-  **Programme**
- 8 h 30    Arrivée et café de bienvenue
- 9 h 00    **Bienvenue**  
*Andrea Trummer, directrice générale*
- 9 h 05    **Cornelia**  
*Schinzilarz, philosophe, experte en humour et développeuse du modèle Fair Speaking*
- 11 h 30    **Déjeuner à la cafétéria du centre de formation professionnelle**
- 12 h 45    **Certitude de l'action en matière de protection de l'enfance – droits, obligations, limites**  
*Linus Cantieni, Dr. iur. Avocate, experte en protection de l'enfance, présidente de l'Institut Marie Meierhofer pour l'enfant (MMI)*  
  
incl. 15 minutes de pause
- 15 h 45    **Questions et préoccupations des participants à l'association**  
*Nina Schläfli, présidente et Andrea Trummer, directrice générale*
- 16 h 00    Conclusion et tour final
- 16 h 00    Fin

Nous nous réjouissons d'un échange inspirant et vous demandons de vous **inscrire** au plus tard à la fin du mois de septembre via le lien suivant : [Inscription](#). Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre dans lequel elles sont reçues. Le symposium sera désormais traduit simultanément en français et en allemand.

Sincères salutations



Ninä Schläfli  
Président



Doris Burkhard  
Membre du conseil  
d'administration



Lucia Egge  
Membre du conseil  
d'administration



Andrea Trummer  
Directrice générale

## Description du programme :

### Unité 1 : Consultation complexe en toute simplicité — Cornelia Schinzilarz

Les situations de conseil peuvent souvent être très exigeantes, que ce soit en raison de sujets difficiles, d'intérêts différents ou d'une dynamique émotionnelle stressante. Surtout dans de tels moments, il est particulièrement difficile de garder une trace des choses et en même temps de permettre une communication claire et reconnaissante.

Dans sa présentation, la philosophe et experte en humour Cornelia Schinzilarz, conceptrice du modèle de la *parole juste*, montre comment ces situations complexes en particulier peuvent non seulement être gérées, mais aussi façonnées avec plus d'aisance et de gaieté. L'humour n'est pas compris comme une distraction superficielle, mais comme un outil puissant qui crée de la clarté, dissout les blocages et ouvre de nouvelles approches.

Dans cet article, les participants reçoivent non seulement des impulsions théoriques, mais découvrent également, par le biais d'exercices pratiques, comment le conseil peut être rendu plus vivant et plus efficace. On enseigne des méthodes qui aident à mener des conversations difficiles de manière constructive, à trouver un langage clair et à activer à la fois ses propres ressources et celles de ses interlocuteurs. Le département vous invite à réfléchir à votre propre style de conseil, à prendre de nouvelles perspectives et à emporter avec vous des outils concrets.

### Unité 2 : La certitude de l'action en matière de protection de l'enfance — Droits, devoirs, limites - Linus Cantieni

La protection de l'enfance confie régulièrement des tâches difficiles à des professionnels. Des incertitudes surgissent souvent dans le traitement des rapports de mise en danger, dans l'évaluation du cadre juridique ou dans la compréhension des procédures autour de l'APEA.

Dans sa présentation, Linus Cantieni, avocat, expert en protection de l'enfance et président de l'Institut Marie Meierhofer pour l'enfant (MMI), transmet des connaissances approfondies sur ces questions centrales. Il ne s'agit pas seulement d'une perspective juridique, mais aussi de donner aux participants une orientation claire dans la vie quotidienne.

L'accent est mis sur l'objectif d'obtenir plus de certitude en cas de mise en danger éventuelle du bien-être de l'enfant, c'est-à-dire de savoir quels sont les droits et les obligations, quelles en sont les limites et comment les procédures peuvent être conçues de manière juridiquement correcte et en même temps responsable.